

The background image shows a large, open-plan room with high ceilings and arched windows. People are gathered around long wooden tables, working on laptops and other digital devices. The room has a modern, industrial feel with exposed brick and concrete. The text is overlaid on this image.

VILLE DE BREST

Appel à projets "Usages du numérique" 2025

Lien social, accès accompagné,
expression multimédia, compétences
numériques, coopération, territoires en
réseau, innovation sociale, biens
communs, cultures numériques,
transition numérique, pouvoir d'agir,
fabrication numérique, sobriété
numérique, numérique responsable

APPEL A PROJETS USAGES DU NUMERIQUE

DE LA VILLE DE BREST - 2025

*Lien social, accès accompagné,
expression multimédia, compétences numériques,
coopération, territoires en réseau,
innovation sociale, biens communs,
cultures numériques, transition numérique,
pouvoir d'agir, fabrication numérique*

Internet et le numérique sont des médias usuels au travail ou à la maison, dans les études ou les loisirs. Les outils du numérique permettent de plus en plus d'échanges, d'accès à l'information, de communications à distance, de coopération.

Cependant l'ensemble des activités du quotidien et des besoins sociaux se numérisent, mettant en valeur les différences d'accès entre citoyens.

Les enjeux du numérique sont nombreux dans notre société :

- La dématérialisation des démarches et des services (loisirs, culture, emploi...) qui accentue les fragilités et les inégalités
- L'inclusion numérique, la médiation vers l'autonomie numérique de chacun
- La citoyenneté numérique, la place du numérique dans la cité
- L'Intelligence artificielle, les données et l'obsolescence du matériel : confidentialité, démocratie, coût environnemental et consommation d'énergie
- Le partage d'informations, de ressources, la diffusion des cultures, l'expression citoyenne et la créativité

Dans ce contexte où le numérique fait partie de nos vies, une culture du numérique, la maîtrise de ses usages sont des conditions d'accès à la citoyenneté.

Brest a fait le choix du numérique émancipateur, raisonné et convivial via l'accompagnement de projets qui touchent à :

- l'expression multimédia et la production de contenus vidéo, sonore, image,
- la médiation numérique et l'accompagnement d'usages,
- l'inclusion numérique et l'accès aux droits,
- l'innovation d'usage,
- la fabrication numérique,
- le développement d'une culture pour un numérique socialement et écologiquement responsable.

La Ville de Brest veut également s'appuyer sur les apprentissages par plaisir qui permettent d'inscrire plus durablement les acquis.

Depuis 2005, elle lance annuellement cet appel à projets qui, par ses actions, a permis de donner une voix à de nombreuses personnes éloignées du numérique via des ateliers radio, vidéo ou d'écriture, de créer des outils de collaboration pour les associations, et de développer de nouveaux usages notamment via la fabrication numérique. Depuis 20 ans, les actions soutenues par l'appel à projet contribuent à l'appropriation numérique par les Brestois et les Brestoises. L'appel à projets a permis à des publics très diversifiés d'user du numérique avec discernement, de manière choisie et avec une attention accrue à la qualité des contenus produits, dans une société de l'information toujours plus immédiate.

1 - PERMETTRE UN ACCES PUBLIC ACCOMPAGNE, L'ACQUISITION DE COMPETENCES ET L'ACCES AUX SERVICES

Les 78 Points d'Accès Publics Internet (PAPI) brestois rendent possible un accès accompagné en proximité. Ces lieux répondent à la demande de découverte et d'appropriation des outils, à l'accès aux services et à la création de projets par les habitants et les associations. Nous soutenons les acquisitions de compétences numériques qui permettent à une personne d'accéder à l'information, échanger, s'exprimer, travailler avec d'autres.

2 - FACILITER LA CREATION ET L'EXPRESSION CITOYENNE, LA RECONQUETE DE L'ESTIME DE SOI

Les pratiques numériques se développent autour de nos envies d'échanges dans l'entreprise, la vie publique ou nos relations privées. Apprendre à écrire avec le numérique, à s'exprimer via la radio, la vidéo, la photo ou la musique, gérer son identité, élargir ses réseaux sociaux sont des habiletés, des moyens de communiquer dont nous voulons faciliter l'accès à tous. Les outils numériques créent du lien social, aident à la reconquête de l'estime de soi et valorisent les initiatives des personnes et des associations. Nous portons une attention particulière à la question de l'appropriation numérique par les femmes, afin de dépasser les barrières de genre qui limitent encore l'accès au numérique et à ses potentialités pour une moitié de la population.

3- RESPECTER LES DIFFERENCES ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Alors que les algorithmes distordent notre perception de la réalité et nous enferment dans des bulles, cet appel à projet vient soutenir une vision du monde différente, basée sur la connaissance d'autrui et le respect des différences. Nous soutenons les projets qui donnent une voix à tous les publics, leur permettant d'être représentés et de trouver leur place grâce aux outils numériques, et qui luttent contre toutes les discriminations.

4 - SOUTENIR LA MUTUALISATION, LES PRATIQUES COLLABORATIVES ET LES COMMUNS

Les outils du numérique favorisent le travail en réseau des associations et des acteurs du service public, améliorent les services aux habitants. Internet est aussi le creuset de pratiques où nous apprenons la coopération et l'élargissement des communs tels que les wikis, la carto libre, les services web libres, décentralisés respectueux de la vie privée. Cet appel à projet aidera les initiatives qui mutualisent des outils et contenus, mettent à disposition contenus ouverts et logiciels libres favorisant la diffusion des pratiques collaboratives.

5 - DEVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE NUMERIQUE ET LES INNOVATIONS D'USAGE

Les outils numériques changent rapidement et façonnent également de nouvelles pratiques et une nouvelle façon d'aborder les relations sociales. L'utilisation des smartphones qui rend Internet accessible partout et tout le temps, la 5G, les données ouvertes et l'IA, les outils de fabrication numérique ouvrent de nouvelles possibilités de services, d'innovations en réseau, de coopération. Leur appropriation doit bénéficier à tous et toutes. Cet appel à projet entend soutenir les initiatives qui permettront aux publics éloignés du numérique de découvrir ces outils et d'apprendre à les utiliser de manière libre, choisie et critique.

6 – ACCULTURATION A LA TRANSITION NUMERIQUE ET POUVOIR D'AGIR

Les ateliers de fabrication numérique (PAPIFabs et fablabs) donnent à chacun la possibilité de mieux comprendre les bouleversements que portent les outils numériques émergents (fabrication numérique, objets « intelligents » et communicants, intelligence artificielle...). En s'appuyant sur les principes de l'éducation populaire, cet appel à projet aidera les initiatives qui permettent une connaissance éclairée et la compréhension autour de ces nouveaux outils et contribuent ainsi à développer le pouvoir d'agir du plus grand nombre.

7 – SOBRIETE NUMERIQUE, NUMERIQUE RESPONSABLE

Les usages des ordinateurs et des smartphones sont intégrés à notre quotidien pour être informé, communiquer, se divertir... Cependant l'évolution rapide des outils numériques depuis leur émergence a encouragé une valorisation excessive de l'innovation qui fait l'impasse sur les consommations de matières premières et d'énergie liées au renouvellement d'équipements avant qu'ils ne soient obsolètes. A l'heure où l'IA et ses besoins énergétiques exponentiels nous questionnent, une prise de conscience sur nos façons de consommer et nos habitudes d'usages est nécessaire pour rendre le numérique plus durable et responsable. Ces questions environnementales sont un enjeu de société et de débat citoyen : quels outils numériques et quelle place pour ces outils ? Nous souhaitons encourager les projets qui favorisent la compréhension de ces enjeux et le débat autour d'un numérique responsable et des bonnes pratiques.

1.1 NATURE DES PROJETS : CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cet appel à projets concerne les associations à but non lucratif, les groupes ou particuliers présentant un projet supporté par une association ou une structure locale. En cas de projet collectif, une association sera désignée par ses partenaires comme porteur du projet. Le champ d'intervention de l'appel à projets

couvre les usages du numérique et d'Internet appliqués à l'éducation populaire, à l'action sociale et à la culture au sens large.

La Ville de Brest soutiendra des projets qui prennent en compte la capacité d'adapter ces nouveaux outils aux besoins et aux finalités d'un projet ou d'une structure, la place accordée à l'animation et à l'accompagnement humain des outils utilisés ainsi que la dimension pédagogique du projet. Les projets visant uniquement à s'équiper de matériel informatique, à développer un site web « vitrine » sont exclus de l'appel à projets.

1.2 MODALITES DE SOUTIEN

La Ville de Brest pourra soutenir des projets :

- ♦ sous la forme de subventions au démarrage ou au montage de projet
- ♦ sous la forme de mise à disposition de matériel multimédia
- ♦ par un accompagnement au montage et/ou à la mise en œuvre du projet (Prendre contact avec Lauriane Paulhiac au service Médiation numérique et participation citoyenne (Tel : 02 98 00 84 41 ; mail: lauriane.paulhiac@mairie-brest.fr).

Le montant et la nature des aides attribuées aux projets retenus seront fixés au cas par cas par le jury, en tenant compte de l'enveloppe générale affectée à cet appel à projets, de l'appréciation des besoins du projet et de la crédibilité du budget présenté par le porteur.

La base actuelle fixée par projet sera de 2 000 € maximum. Au-delà de 800 € d'aide apportée par la Ville, la recherche d'un financement complémentaire ainsi qu'une participation propre du demandeur seraient souhaitables.

Les méthodes et outils utilisés devront permettre d'impulser une réflexion sur les modes de relation, de collaboration, de partage et de transfert d'informations et de savoirs entre membres.

L'appel à projets de la Ville de Brest est soutenu financièrement par le contrat de ville de Brest métropole (à hauteur de 6 500 € en 2025).

1.3 MODES DE SELECTION DES PROJETS

Le jury de l'appel à projets de la Ville de Brest, présidé par le Conseiller Municipal délégué en charge du numérique, sera composé d'élus et de personnes qualifiées des services de la Ville ou partenaires de la Ville dans les domaines concernés.

Le jury examinera les dossiers en prenant en compte les critères suivants :

- ♦ la plus-value sociale, relationnelle et/ou culturelle du projet plutôt que la technologie,

- ♦ la prise en compte des populations les plus éloignées des technologies numériques (pour des raisons culturelles, physiques, géographiques, financières, d'âge ou d'éducation)
- ♦ la qualité des partenariats avec d'autres organismes, les modes de fonctionnement témoignant concrètement d'une mise en réseau avec des structures partenaires,
- ♦ le rayonnement possible du projet,
- ♦ l'importance de l'animation et de l'accompagnement pour les utilisateurs du multimédia, leur adaptation au projet et au public

Dès lors que les projets ont éligibles, un soutien est accordé moyennant si nécessaire un partage des moyens financiers alloués.

1.4 MODALITES DE PARTICIPATION :

Les candidats devront constituer un dossier de **5 pages maximum** qui devra comporter les éléments suivants :

Documents obligatoires (tout dossier ne comprenant pas ces éléments sera irrecevable) :

- ♦ le formulaire d'identification – Annexe 1
- ♦ le budget sous forme dépenses/recettes – Annexe 2
- ♦ Pour les porteurs de projets ayant bénéficié d'un soutien en 2024, un état d'avancement du projet financé/soutenu en 2024
- ♦ Pour les porteurs de projets ayant déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre des éditions antérieures à 2024 de l'appel à projets, et quelle que soit l'année de participation, il est demandé un **article de bilan du projet soutenu** (TITRE DU PROJET / Partenaires du projet / Bilan de l'action / Suite à donner / Budget). Sans cet article, tout nouveau projet ne pourra être examiné par le jury.

Puis :

- ♦ présentation de l'organisme porteur du projet et la liste des partenaires éventuels¹
- ♦ une synthèse du projet décrivant les actions envisagées et les étapes éventuelles ;
- ♦ les objectifs du projet, les publics visés, les animateurs ;
- ♦ le calendrier prévisionnel du projet.

¹ Le porteur de projet doit préciser pour chaque partenaire associé le type de partenariat et joindre l'accord écrit du partenaire

Les candidats acceptent par ailleurs que leurs projets soient rendus publics, notamment par diffusion sur Internet ainsi que le bilan si celui-ci est retenu.²

1.5 PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ♦ Relevé d'identité bancaire
- ♦ Copie de (des) l'accord(s) écrit(s) du (des) partenaire(s)
- ♦ Formulaire d'autorisation pour rendre le projet public – Annexe 3

Les projets seront adressés au Service Médiation Numérique et Participation citoyenne de la Ville de Brest à partir d'un dossier à envoyer **avant le 27 juin 2025**.

Dossier à envoyer :

Par voie postale à :

Monsieur le Maire de Brest
Service Médiation Numérique et Participation Citoyenne
Appel à projets Usages du numérique
BP 92 206
29 222 BREST Cedex 2

Ou par voie électronique à : lauriane.paulhiac@mairie-brest.fr

1.6 CALENDRIER

- ♦ Lancement de l'appel à projets : 22 avril 2025
- ♦ Clôture de l'appel à projets : 27 juin 2025
- ♦ Réunion du jury : 10 septembre 2025
- ♦ Résultats du jury communiqués par mail aux porteurs de projets : semaine 38
- ♦ Réunion plénière de présentation des projets avec l'ensemble des lauréats : 23 octobre 2025

² Voir imprimé d'autorisation en annexe

Annexe 1

OBLIGATOIRE - Formulaire de renseignements – AAP Usages du numérique 2025

Identification de la structure porteuse du projet

Nom de la structure	
Statut juridique	
N° de Siret	
Adresse du siège social	
Code postal / ville	
Site Internet	

Identification du représentant légal

Nom / prénom	
Fonction	
Mail	
Numéro de téléphone	

Référent du projet

Nom / prénom	
Fonction	
Mail	
Numéro de téléphone	

Annexe 2

OBLIGATOIRE – Budget de votre projet sous forme dépenses/recettes à joindre à votre dossier

Exemple à adapter par vos soins. Veillez à ce que le budget de votre projet soit équilibré, soit le même montant en dépenses et en recettes.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Communication, impression de flyers, affiches	500 €	AAP Usages du numérique	1000 €
Ordinateur portable	500 €	Fonds propres	500 €
Vidéo projecteur	500 €		
TOTAL	1500 €	TOTAL	1500 €

Format vierge :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
TOTAL		TOTAL	

Annexe 3

FORMULAIRE D'AUTORISATION et ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

NOM :Prénom :

Association, organisation :

Adresse :

- Accepte que l'appel à projet que j'adresse à la Ville de Brest soit rendu public ; et notamment sur le site Internet www.a-brest.net
- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire et sur les pièces jointes et annexes et m'engage à utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée par la Ville de Brest et Brest métropole conformément à sa destination prévisionnelle, et à mettre à disposition, sur simple demande, toutes pièces justificatives d'utilisation de cette aide.
- Le représentant légal de l'association ou de la fondation déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Fait à Brest, le :

Signature